DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
Commune de
Yenne

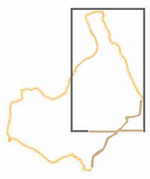

4.1 Document graphique du règlement
Zonage nord

PLAN N°1 / 2	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	Approuvé le 10 Mars 2020	Modification Simplifiée n°1 approuvée le 2 octobre 2023	

CONCEPTION: Loup & Mérigo architectes-urbanistes, 103 promenade Jean Monnet, 73000 Chambéry

B.E Dessin: infoSIG, infoSIG Cartographie, 10 Ter Avenue de Genève, 74 000 ANNECY

Fond Cadastral: Origine Cadastre, Droits de l'IGN réservés, Diffusion DGFIP, janvier 2019

Mise à jour du bâti

0 250 500 m

Consulter et respecter le PPRI annexé au PLU

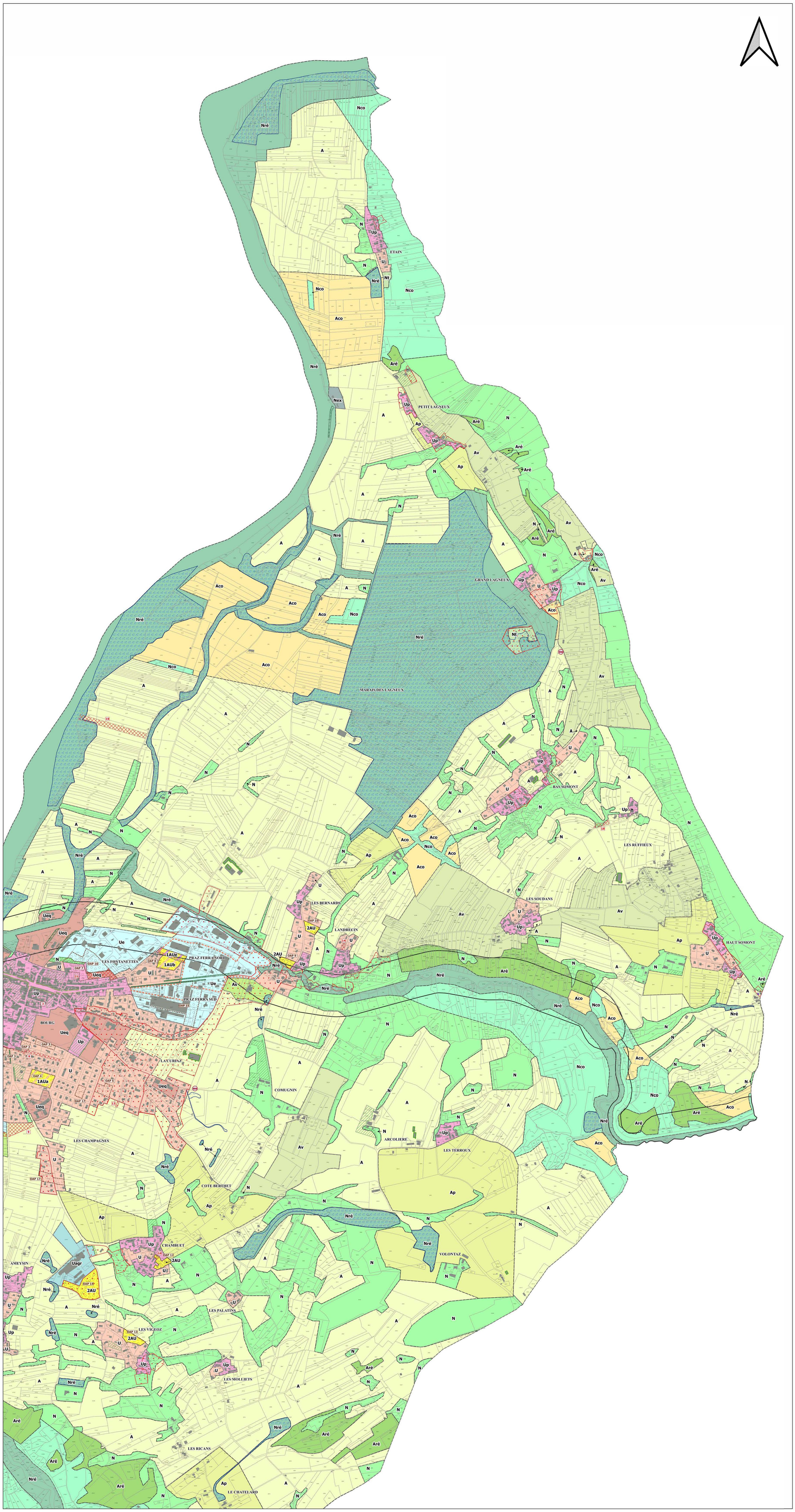

Légende

Zones urbaines
- U — Zone urbaine
- Up — Zone urbaine patrimoniale
- Ueq — Zone urbaine équipements
- Ue — Zone urbaine d'activités
- Uagr — Zone urbaine d'activités agronomiques

Zones à urbaniser
- 1AUa — Zone à urbaniser indicée pour l'habitat principalement
- 1AUb — Zone à urbaniser indicée pour l'habitat principalement
- 1AUe — Zone à urbaniser indicée pour les activités
- 2AU — Zones à urbaniser strictes

Zones agricoles
- A — Zone agricole
- As — Zone agricole stricte
- Ap — Zone agricole paysagère
- Av — Zone agricole de vignoble
- Aco — Zone agricole de continuité écologique
- Aré — Zone agricole de réservoir de biodiversité (pelouses sèches)

Zones naturelles
- N — Zone naturelle
- Nt — Zone naturelle touristique
- Neg — Zone naturelle économique pour les granulats
- Nco — Zone naturelle de continuité écologique
- Nré — Zone naturelle de réservoir de biodiversité
- Nex — Zone naturelle pour les dépots de matériaux inertes

Autres éléments graphiques
- STECAL
- Zone humide
- Risques naturels : consulter le PIZ
- Emplacement réservé
- Servitude de mixité sociale
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Espace boisé classé
- Éléments paysagers à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Linéaire commercial
- ZACom 1
- ZACom 2
- Zone de bruit due à la RD1504
- Autorisation de changement de destination
- Ligne électrique 63kv
- Bâtiment agricole
- Bâti nouveau non cadastré

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
1	Accès pour le projet urbain de la zone AUa	Commune	275m²
2	Parking pour le projet urbain de la zone AUa	Commune	380m²
3	Liaison piétonne dans le centre-bourg	Commune	205m²
4	Liaison de voie pour modes doux au nord du collège	Commune	114m²
6	Aménagement paysager pour l'entrée de ville ouest	Commune	3 864m²
7	Liaison et création de voies au sud du collège	Commune	492m²
8	Liaison de voie pour les modes doux dans le bourg	Commune	2 777m²
9	Liaison de voie pour la zone d'activités de la Graville	Commune	4 877m²
10	Liaison de voie pour la zone d'activités de la Graville	Commune	15 455m²
11	Usage agricole écologique	Commune	19 719m²
13	Prolongement de voie aux Champagnes	Commune	250m²
14	Aire de stationnement à Landrecin	Commune	522m²
15	Accès pour la zone AUh et aire de stationnements à Ameysin	Commune	979m²
16	Accès pour la zone AUi et aire de stationnements à Chambuet	Commune	358m²
17	Aménagement d'une micro-station d'épuration à Chevru	Commune	6 943m²
18	Élargissement de voie aux Ruffieux et stationnements pour l'accès au site d'escalade	Commune	1 106m²
19	Aménagement d'un puits d'eau vers le Rhône	CCY	8 073m²
20	Aire de stationnements aux Couleurs	Commune	144m²
21	Parking au nord du faubourg Pailleraie	Commune	4 324m²
22	Rénovation d'un équipement touristique à la Maladière	Commune	7 044m²
23	Élargissement voie communale d'Ameysin	Commune	228m²
24	Voies modes doux pour l'accès au cimetière	Commune	262m²

VERDI Designer de territoires